Image not found or type unknown

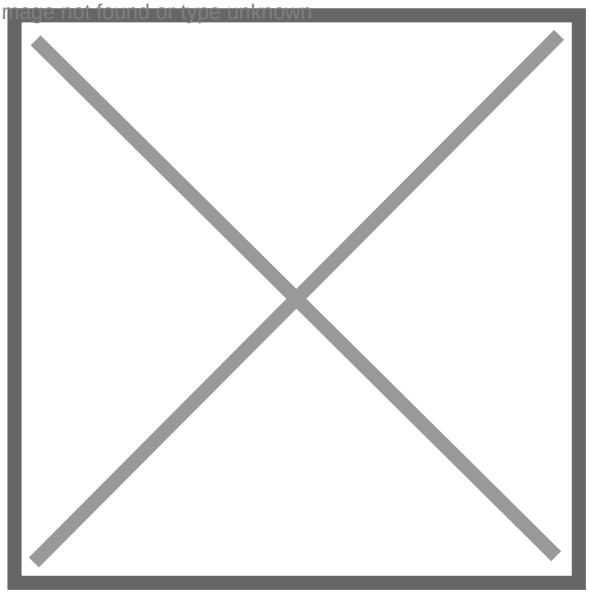

Ne pas informer le futur locataire de certaines incommodités

Par **fuxixi**, le **13/02/2008** à **16:25**

Bonjour,
pourriez-vous me renseigner sur le fait qu'un propriétaire loue un appartement (propriétaire de l'immeuble entier) sans prévenir de nuisances sonores assez importantes ? En fait, les locataires vivent quasiment en communauté sonores... Bébés en pleurs (de très bonne heures...), enfants jouants, bruits divers de mobiliers nuits et jours, musiques, disputes, bruits de couloirs, d'escaliers... enfin tout le tintouin..!!!
Absolument aucune isolation sonores.
Merci... ...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés